

Ce carnet de bord est conçu pour vous apporter un soutien didactique et pédagogique dans l'exercice de votre métier.

En tant que professeur d'arts plastiques, il vous incombe de connaître :

- les savoirs disciplinaires et leur didactique,
- les programmes du cycle 3 et 4,
- les compétences à travailler et évaluer,
- les objectifs et enjeux d'apprentissage afin de construire les séquences d'enseignement ;

Il est également important de :

- Consulter les textes et articles du [bulletin officiel de L'Éducation Nationale](#),
- Prendre régulièrement connaissance des ressources de [l'espace pédagogique de l'académie de Normandie](#),
- Maintenir une veille culturelle et artistique à l'échelle régionale, nationale et internationale, pour afin d'enrichir vos références et stimuler la curiosité des élèves, les sensibiliser au monde de l'art et les ouvrir à l'altérité.

Table des matières

Cadre institutionnel de la mission de l'enseignant	4
Se situer	4
Se positionner	5
Etayer sa pratique d'enseignement.....	6
Prendre en main une classe	8
Connaître le vocabulaire professionnel	9
Élaborer ses cours	9
La salle d'arts plastiques : un outil qui structure les apprentissages	12
Enseigner les arts plastiques, un enseignement construit sur des principes structurants	14
Construire son enseignement sur des compétences	14
Évaluer	18
La place de l'oral et de la verbalisation	19
La place de l'écrit en arts plastiques	19
Construire une culture artistique	20
Construire des repères.....	20
Collaborer à la construction de compétences transversales	22
Le parcours d'éducation artistique et culturelle	22
Les compétences psychosociales	22
Co-construction culturelle et artistique.....	23
L'Accompagnement Personnalisé (AP)	23
Notes personnelles	24

Cadre institutionnel de la mission de l'enseignant

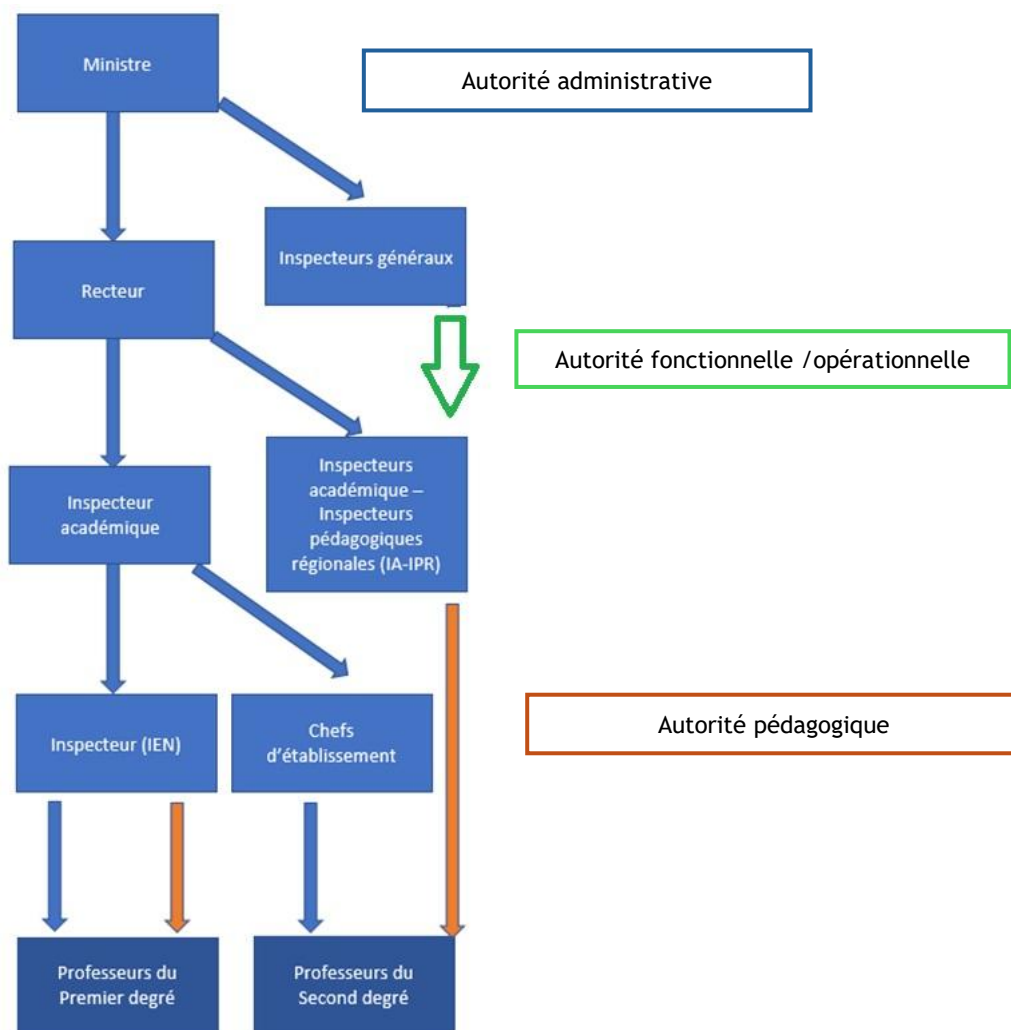
Se situer

La mission de l'enseignant s'inscrit dans un cadre institutionnel. Celui-ci est défini par le référentiel des compétences professionnelles et des métiers du professorat et de l'éducation, Bulletin officiel du 25 juillet 2013, Arrêté du 1er juillet 2013, Journal officiel du 18 juillet 2013 :

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Ce référentiel rappelle que le métier de l'enseignant repose sur un apprentissage personnel. Celui-ci intègre tout à la fois savoirs, savoir-faire et savoir-être qui seront développés tout au long de la carrière. Ce cadre institutionnel explicite les compétences professionnelles communes à l'ensemble des professionnels de l'éducation et de la formation. Il définit la culture professionnelle de l'enseignant, précise les fondamentaux partagés par toutes les disciplines de même que leurs spécificités. Il fixe pour les formateurs les compétences fondamentales qui devront être assimilées en formation initiale et renforcées durant l'ensemble du parcours professionnel. Pour les enseignants et personnels d'éducation, c'est un repère d'autoévaluation qui permettra de conduire son projet personnel de formation.

Pour rappel voici la structure hiérarchique du système éducatif :





Plusieurs corps de métier travaillent au sein de l'école, du collège et du lycée, chacun avec des rôles définis et complémentaires.

Les acteurs au collège et lycée

Pour les enseignants de collège, voici vos interlocuteurs principaux :

- Le principal et son adjoint : organisation des plannings, EDT des classes, supervision d'événements pédagogiques ponctuels... ;
- Le conseiller principal d'éducation (CPE) : gestion de la vie scolaire, médiation et résolution de conflits, collaboration avec les enseignants... ;
- L'équipe pédagogique : continuité pédagogique, partage d'informations et de ressources, soutien professionnel, mise en place de projets interdisciplinaires... ;
- Le professeur principal (Pp) : coordination de l'équipe pédagogique de la classe, suivi des élèves, relations avec les familles...

Vous pouvez aussi solliciter l'inspection pour une visite d'accompagnement :

Sylvie GAUTIER-LAPOUGE

IA-IPR d'arts plastiques

sylvie.gautier4@ac-normandie.fr

Virginie MICHEL

IA-IPR d'arts plastiques

virginie.michel1@ac-normandie.fr

Se positionner

En tant qu'agent de l'État, vous devez faire partager les valeurs de la République et agir en éducateur responsable selon des principes éthiques.



DOSSIER : « [Laïcité et valeurs de la République de l'espace pédagogique Normandie](#) »

Pour construire une relation pédagogique de qualité, et favoriser l'autonomie de l'élève, il est fondamental d'instaurer dans vos classes un climat de sécurité (cadre, limites, autorité juste), et une relation d'équité et de justice.

La relation de l'enseignant à l'élève exclut, de manière catégorique :

- Le mépris, dédain,
- Le jugement de valeur sur la personne,
- Le refus d'aide ou de réponse,
- La réaction physique ou verbale violente, la moquerie,
- Les allusions sur le physique (la taille, le poids...),
- L'insinuation ou accusation injustifiées,
- Tout dénigrement verbal sur les origines sociales, familiales et/ou géographiques...

- Pour approfondir cette question du positionnement de l'enseignant, voici quelques lectures utiles.

MARSOLLIER Christophe, [Investir la relation pédagogique. Repères pour l'éthique de l'enseignant](#), Chronique sociale, 2012.

MARSOLLIER Christophe, [L'éthique relationnelle, une boussole pour l'enseignant](#), Canopé, 2016.

MARSOLLIER Christophe, [Enseigner et apprendre en confiance et en sécurité : un enjeu essentiel pour la nation](#), 2024

MEIRIEU Philippe, [Pourquoi il faut rompre avec l'idéologie du bien-être en éducation](#), café pédagogique, février 2025

Etayer sa pratique d'enseignement

Pour concevoir et élaborer vos séquences, appuyez-vous sur des outils et supports adaptés. Il ne s'agit pas d'un modèle mais une possible trame pour construire des séquences comprenant les attendus institutionnels.



Les textes sur lesquels vous vous adosserez en priorité pour la conception de vos séquences sont les programmes des cycles 3 et 4.

[BO n°31 du 30 juillet 2020, programmes du 02/12/2015, mis à jour le 20/02/2020](#)

>>Programme pour le cycle 3, page 41 :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/88/7/ensel714_annexe2_1312887.pdf

>>Programme pour le cycle 4, page 47 :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/89/1/ensel714_annexe3_1312891.pdf

>> Textes théoriques et didactiques :

<https://arts-plastiques.ac-normandie.fr/?-Textes-theoriques-et-didactiques->

D'autres ressources d'accompagnement :

▶ Devenir enseignant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr>

▶ EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr>

▶ **CANOTECH** : une plateforme qui propose des contenus vidéo courts et des webinaires à découvrir à votre rythme, selon vos besoins et votre curiosité. Enrichie chaque semaine, vous y trouverez des conseils

d'experts et d'enseignants. CanoTech vous permet d'explorer et d'appliquer de nouvelles pratiques pédagogiques, actuelles ou à venir, en toute liberté.

► **EXTRA CLASSE** : une plateforme de podcasts qui donne la parole à ceux qui font vivre et évoluer le monde enseignant. Deux rendez-vous : tous les mercredis, « Les Énergies scolaires », où des membres de la communauté éducative témoignent de leur expérience ; une fois par mois, « Parlons pratiques », où des experts et des acteurs de terrain analysent les questions éducatives et pédagogiques qui vous animent.

► **M@GISTÈRE** : une plateforme de formation continue conçue pour les enseignants des 1er et 2nd degrés – dans les établissements publics et privés sous contrat –, les personnels d'encadrement, les étudiants et professeurs des Inspé et des universités. Disciplinaires ou transverses, les parcours en autoformation proposent des contenus interactifs. L'accès se fait via votre adresse mail académique.

► **e-INSPE** est une plateforme de formation en libre accès, à destination des enseignants qui entrent dans le métier. Commandée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et produite par Réseau Canopé en partenariat avec SYNLAB, le CNED, le CNAM, l'Onisep, FEI et l'AEFE, elle leur offre un socle pour entrer dans le métier et se l'approprier.



► **CANOPE** : Différents domaines de formation sont disponibles. Audios, dossiers et vidéos vous permettront d'ajuster votre développement professionnel en fonction de vos besoins et disponibilités.

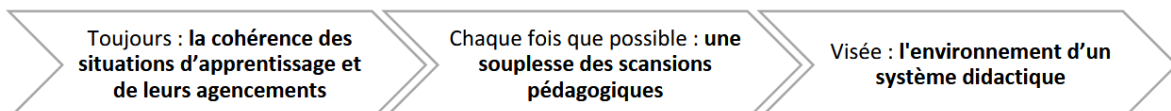


Prendre en main une classe

L'enseignement des arts plastiques s'appuie sur plusieurs dimensions spécifiques : même si la pratique exploratoire est le vecteur de l'apprentissage des connaissances et des compétences, le professeur doit organiser et maîtriser toutes ces dimensions afin d'accompagner ses élèves dans la découverte et l'acquisition des notions du programme.




- Ces composantes engagent aussi **quelques invariants**. Rappelés dans ce schéma, tous contribuent à former un environnement – un contexte et un milieu – pour un système didactique⁸ de la discipline arts plastiques (au-delà, d'une éducation artistique ?). Même si les réflexions autour de ces deux notions (contexte et milieu) diffèrent entre disciplines et approches des chercheurs, par :
 - **Contexte didactique**, nous évoquons des données disposées par la forme scolaire, sur lesquelles le professeur n'a que peu de prises (découpage horaire, organisation en classes d'âge, prescriptions institutionnelles, par exemple) ;
 - **Milieu didactique**, nous parlons ici de modalités et de moyens sur lesquels le professeur a une large prise (instruments, ressources, scansions, etc.), mais avec lesquelles vont interférer d'autres réalités dépendantes, par exemple, des caractéristiques sociales, culturelles, cognitives des élèves.
- Le **système didactique** de la discipline quant à lui – sa nature, ses modalités et les dynamiques des relations entre des contenus, les élèves et l'enseignant qu'il travaille et qui le travaillent – s'insère dans un tel contexte et un tel milieu.
 - Cette didactique est **systemique** : elle se doit d'être un système cohérent et pas seulement un moment, ou pour le dire autrement de n'avoir pour objet qu'un moment de la séquence. Ce faisant, elle gagne à ne plus se réduire à la seule application d'une forme (par exemple, « l'incitation » comme cristallisation (DE LA didactique)), mais de se grandir vers un ensemble d'opérations (à visées didactiques (UNE didactique)).



Extrait de *UNE SÉQUENCE D'ARTS PLASTIQUES, AUJOURD'HUI : UN OUTIL DE PARTAGE ENTRE PAIRS*, Christian VIEAUX, avril 2022

Pour en savoir plus : <https://parolesenarchipel.fr/2024/01/22/une-sequence-darts-plastiques-aujourd'hui-un-outil-de-partage-entre-pairs/>

Connaître le vocabulaire professionnel




SEANCE	<p>Le terme usité de séance correspond à un temps de 55 minutes (rarement plus). La séance s'inscrit dans un ensemble cohérent qui permet l'organisation et la mise en activité des élèves autour d'un ou plusieurs objectifs d'apprentissage qui doivent être atteints en fin de séance ou de séquence. Elle constitue une partie d'une séquence d'apprentissage.</p>
SEQUENCE	<p>C'est le regroupement des séances qui traitent d'un ensemble de connaissances et de compétences associées en un tout cohérent. Chaque séance contribue à construire les principes généraux de cet ensemble. Quatre phases composent toujours une séquence d'arts plastiques : la pratique exploratoire, la démarche de projet, la verbalisation/explicitation, le regard sur les œuvres et les images. Elles sont toujours en lien avec les groupes de « compétences travaillées » du programme.</p> <p>Pour approfondir : https://eduscol.education.fr/document/18166/download</p>
PROGRESSION	<p>Une progression induit une réflexion sur la progressivité des compétences. Elle invite à un cheminement possible à travers des questions qui méritent d'être approfondies tout au long de sa scolarité. De même permet-elle à l'élève d'améliorer son degré de maîtrise des compétences (connaissances et capacités) à acquérir tout au long d'un cycle (cycles 3 et 4). C'est aussi une réflexion sur l'articulation entre les différentes parties des programmes ; il s'agit de trouver des fils conducteurs qui permettront de donner du sens à l'ensemble du programme. Ces progressions peuvent être organisées suivant différents modèles et relèvent de la liberté pédagogique de l'enseignant.</p> <p>Pour approfondir : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/29/7/6_RA_C4_AP_Comment_reconnaitre_une_progressionspiralaire_567297.pdf</p>
NOTION	<p>Une notion est un élément dont l'acquisition progressive est travaillée à divers moments de l'année, voire sur plusieurs années successives. Au collège et au lycée, l'enseignement des arts plastiques se fonde sur quelques questions fondamentales (représentation, fabrication, matérialité, présentation) et s'appuie sur les notions toujours présentes dans la création en arts plastiques : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Ces notions sont travaillées à l'appui des quatre champs de pratique.</p> <p>Pour approfondir : https://arts-plastiques.ac-normandie.fr/?Les-9-notions</p> 

Élaborer ses cours

Préparer ses cours et leur enchaînement, de façon structurée tout au long de l'année, est essentiel pour articuler les notions du programme et permettre aux élèves d'acquérir les apprentissages et les compétences.

Construire une séquence d'enseignement c'est d'abord se demander ce que l'on souhaite que les élèves apprennent. Vous construirez vos séquences d'arts plastiques en réalisant « des fiches de préparation ». Ces fiches vous permettront de structurer votre cours, de définir les objectifs d'apprentissages travaillés, et de poser noir sur blanc tout votre dispositif pédagogique.

CYCLE	3	4			TITRE DE LA SEQUENCE	Séquence n° Durée :
	6°	5°	4°	3°		

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES ET DOMAINES DU SOCLE POUR LES ÉLÈVES		Disciplinaires :								
		Domaines du SCCCC :								
INTENTIONS D'APPRENTISSAGE		Problème :								
		Les élèves apprennent à :								
GRANDE(S) QUESTION(S) DU PROGRAMME VISÉE(S)		... 								
QUESTIONNEMENT(S) LIÉ(S)		... 								
NOTION(S)		FORME	ESPACE	LUMIÈRE	COULEUR	MATIÈRE	GESTE	SUPPORT	OUTIL	TEMPS
CHAMPS DE PRATIQUES		<input type="checkbox"/> Bidimensionnelles		<input type="checkbox"/> Tridimensionnelles		<input type="checkbox"/> Image fixe et animée		<input type="checkbox"/> Création artistique numérique		
SITUATION D'APPRENTISSAGE	Demande (lancement, consigne(s), contrainte(s),...)									
	Conditions de travail (organisation de l'espace, matériel, matériaux ...)									
VERBALISATIONS		En début de séquence <input type="checkbox"/> collective <input type="checkbox"/> individuelle			En cours de séquence <input type="checkbox"/> collective <input type="checkbox"/> individuelle			En fin de séquence <input type="checkbox"/> collective <input type="checkbox"/> individuelle		
MODALITÉS D'ÉVALUATION		<input type="checkbox"/> Diagnostique		<input type="checkbox"/> Formative		<input type="checkbox"/> Sommative		<input type="checkbox"/> Certificative		
RÉFÉRENCES ARTISTIQUES ET CULTURELLES										
SYNTHESE DÉROULEMENT SÉQUENCE										
INTERDISCIPLINARITÉ / PÉDAGOGIE DE PROJET (collaboratif / coopération / partenariat)		<input type="checkbox"/> PEAC <input type="checkbox"/> AP		<input type="checkbox"/> Parcours Citoyen <input type="checkbox"/> EPI		<input type="checkbox"/> Parcours Avenir <input type="checkbox"/> HDA		<input type="checkbox"/> Parcours Santé <input type="checkbox"/> Autre projet / Partenariat... 		

DÉROULEMENT PRECIS DES SÉANCES DE LA SÉQUENCE (Déclencheur, évaluation, verbalisation, temps de réalisation, moments d'apports de connaissances, remédiation etc....)

Séance 1

:
Séance 2 :

Séance 3 :



[La rubrique SEQUENCES permet de découvrir des situations d'enseignement réalisées par des enseignants et pour des enseignants](#)

Ces situations d'enseignement peuvent guider vos premières séances en classe, puis, lorsque vous vous sentirez plus à l'aise, soyez libre d'adapter la forme à vos habitudes de travail et à vos besoins.

La salle d'arts plastiques : un outil qui structure les apprentissages

La salle d'arts plastiques fait partie des salles « spécialisées » dans un établissement : présence d'éviers, réserve attenante. S'y ajoutent différents outils, supports et matériaux utilisés pour le travail des élèves.

Il conviendra de réfléchir à l'aménagement de votre salle : la disposition des tables, la nature des meubles de rangement, la définition d'espaces et de surfaces spécifiques pour pratiquer, accrocher, afficher et ranger.

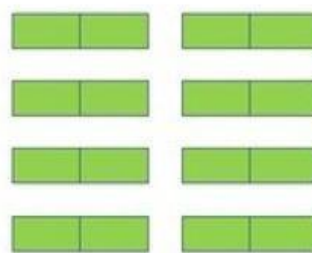


[Des conseils et préconisations d'aménagement à consulter](#)

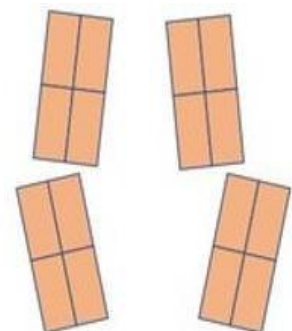
Dispositions principales des tables :



EN RANG D'OIGNONS



EN AUTOBUS



EN ILOTS



La disposition en îlot a souvent la faveur des professeurs d'arts plastiques. Elle favorise le travail de groupe, les échanges, et le partage du matériel. Les îlots permettent aussi d'apporter de l'innovation dans sa pédagogie, en travaillant par exemple, en « îlots bonifiés », ou en « flexible ».

Le choix de la disposition est pensé et en adéquation avec les situations d'enseignement.

La salle peut être organisée en divers pôles d'activités spécifiques, liées aux champs des pratiques mis en œuvre en arts plastiques.

Ainsi, il convient d'organiser :

- Un lieu qui permet de travailler à la verticale pour changer les gestes, diversifier les formats... ;
- Un espace dédié au numérique pour favoriser des temps de recherche documentaire ou artistique ;
- Un endroit dédié aux outils, aux matériaux et aux objets, qui permet de choisir des médiums et des supports ;
- D'autres éléments propres à la valorisation des productions mis à la disposition des élèves : cadres évidés, socles, draps, miroirs, filtres de couleur, lampes ...
- Un lieu pour se documenter, pour afficher les informations culturelles, pour approfondir sa connaissance sur une question, sur une œuvre, réaliser des recherches en diversifiant les sources : livres, revues, catalogues d'exposition, affiches, sites d'artistes et de musées... ;
- Un espace de verbalisation qui est repéré par tous, installé et dédié au regroupement et à la prise de parole de tous des élèves.
- Un espace pour accrocher et présenter/exposer les travaux des élèves : dans la salle ou à l'extérieur, dans un espace dédié comme la mini-galerie, les couloirs, le réfectoire....

	DOSSIER : <u>Pour découvrir quelques espaces vus dans l'académie.</u>
	Pour se documenter sur l'impact de l'aménagement d'un espace de classe sur les apprentissages des élèves : <ul style="list-style-type: none">- Meirieu : https://meirieu.com/- Travailler en îlots bonifiés : https://edubase.eduscol.education.fr/fiche/2635- Archiclasse : https://archiclasse.education.fr/

Enseigner les arts plastiques, un enseignement construit sur des principes structurants

[Les principes didactiques et pédagogiques fondamentaux des arts plastiques. Éléments d'approche de la progressivité, Eduscol, Accompagnement des programmes du cycle 4.](#)




« L'enseignement des arts plastiques est fondé sur un corps de savoirs et de pratiques structurés par une didactique spécifique.

La réforme de la scolarité obligatoire et les programmes renforcent les attentes d'interactions entre les diverses dimensions de la formation scolaire et dans les composantes des enseignements.

Sur ces différents plans, quatre principes structurants pour la didactique et la pédagogie en arts plastiques, non exhaustifs, mais fondamentaux pour l'enseignement, sont rappelés :

- la place centrale de la pratique ;
- l'interrelation de la pratique et de la culture artistiques ;
- l'approche croisée des questions (entrées du programme), des connaissances et des notions (contenus), des champs de pratiques (domaines), des compétences (spécifiquement artistiques et liées aux objectifs du socle commun) ;
- l'ouverture sur les évolutions des pratiques artistiques. »

Pour aller plus loin :

	<u>VIEAUX Christian, La question de la problématisation à visée didactique dans la séquence d'arts plastiques.</u>
	<u>PELISSIER Gilbert, Au-delà des images, les œuvres, 1993</u>
	<u>MICHAUD Bernard, Enseigner des problèmes, 1990</u>

Construire son enseignement sur des compétences

Pour favoriser les compétences des élèves dans un cadre sécurisé, l'enseignant doit :

- adopter une pédagogie explicite pour clarifier les objectifs ;
- encourager la réflexion à travers des situations complexes ou des questions ouvertes ;
- prévoir des moments de différenciation.

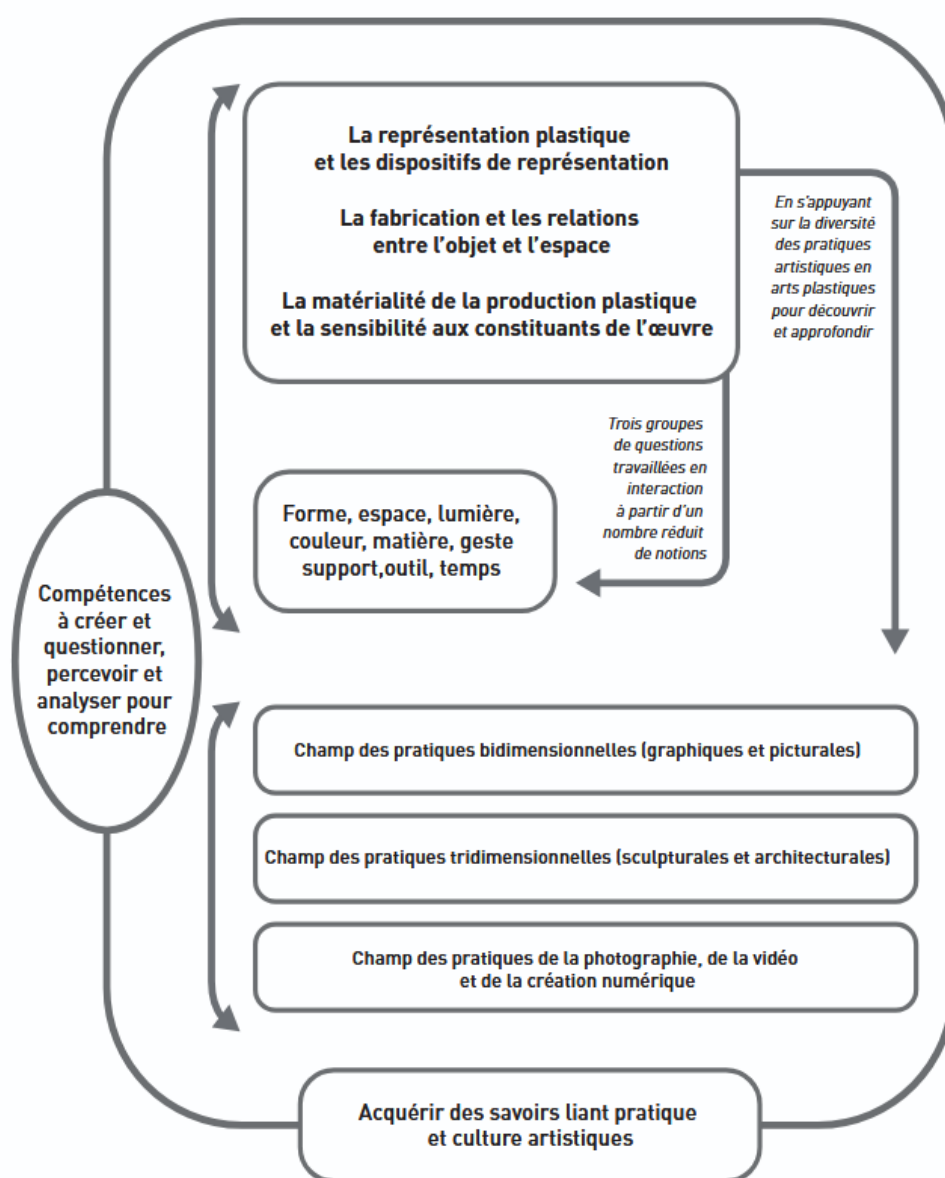
Comme les autres disciplines, les arts plastiques contribuent à l'évaluation des compétences du **socle commun à l'appui de compétences disciplinaires** qui se déclinent en quatre domaines.

Domaines de compétences disciplinaires couvrant des dimensions à la fois théoriques, plasticiennes et culturelles :

- Expérimenter, produire, créer ;
- Mettre en œuvre un projet ;
- S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité ;
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art.

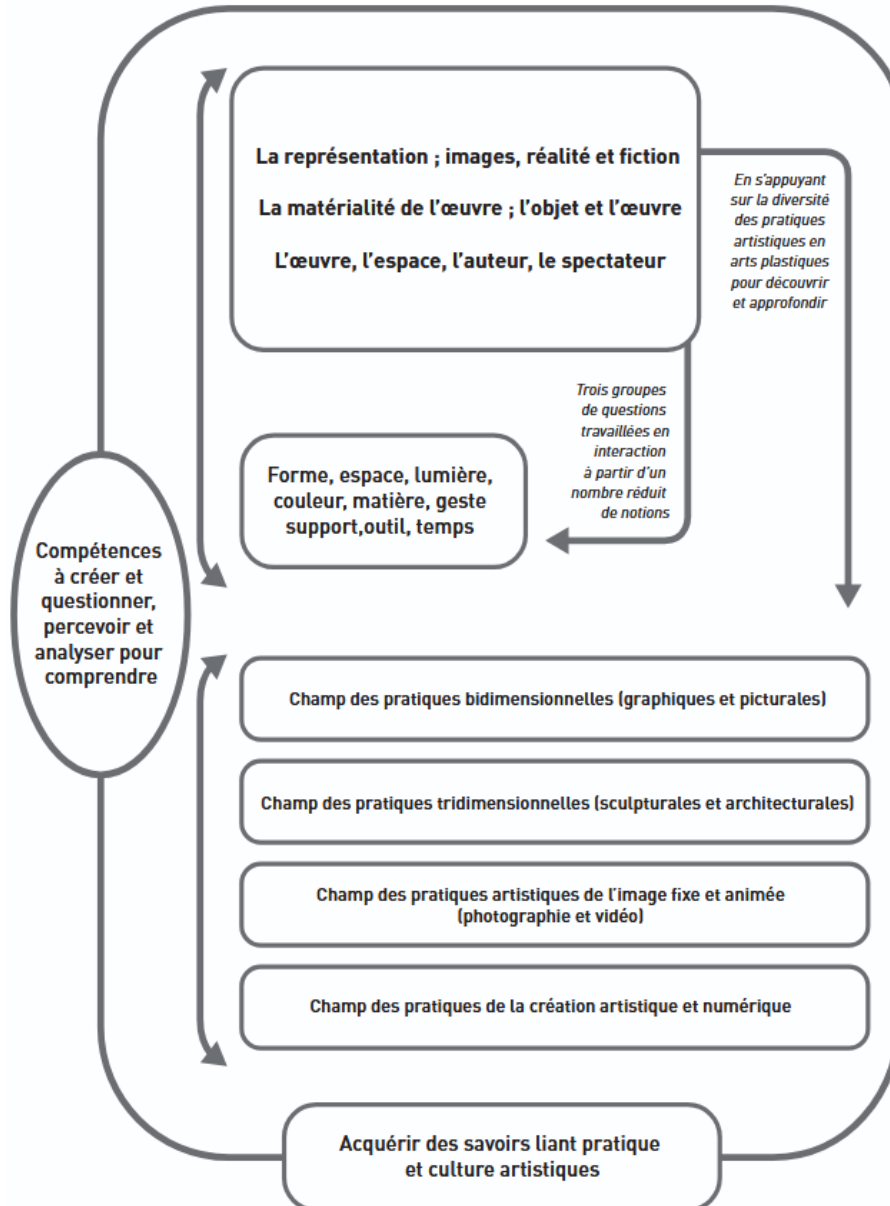
Pour articuler le référentiel de compétences disciplinaires et les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : <https://eduscol.education.fr/document/18289/download>

CYCLE 3



Fiche 3 : les principes didactiques et pédagogiques fondamentaux des arts plastiques
[Éléments d'approche de la progressivité, p.4](#)

CYCLE 4



Fiche 3 : les principes didactiques et pédagogiques fondamentaux des arts plastiques
Éléments d'approche de la progressivité, p.5

NOM : _____
PRENOM : _____

2025
2026

ARTS PLASTIQUES
Compétences du cycle

1	EXPÉRIMENTER, PRODUIRE, CRÉER (domaines du socle 1,2,4,5)	
	A	Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux dans une intention artistique
	B	Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire
	C	Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes
	D	Explorer et intégrer le numérique, le travail de l'image et de recherche d'information



Viktor Koen,
Steinogaster



Max Ernst,
Le Rossignol chinois

2	METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE (domaines du socle 2,3,4,5)	
	A	Concevoir, réaliser des projets artistiques
	B	Se repérer dans les étapes de la réalisation, anticiper les difficultés
	C	Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création
	D	Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur

MON PLAN DE TRAVAIL

je suis curieux et commence mes recherches
en essayant de respecter le temps consacré
je pose mes idées
je mets en forme mes idées,
je les développe, les achève
sur un brouillon
je associe des mots clés pour
expliquer mon projet à quelqu'un
je mesure le matériel dont j'ai besoin
je me lance dans mon projet artistique
quand je le réalise et je peux travailler
en plusieurs fois
je consulte la documentation et j'utilise
les liens proposés, je prends des notes
j'ai un petit texte informatif pour dire ce que j'ai
vécu, représenté et je crée un effet en lien avec ma
réalisation



S'EXPRIMER, ANALYSER, S'OUVRIRE À L'ALTÉRITÉ (domaines du socle 1,3,5)		3
Décrire et interroger avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse	A	
Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation	B	
Formuler une expression juste de ses émotions, expliquer sa pratique individuelle ou collective	C	



Vautier Ben, *la jungle de l'art*,
1988-1990

SE REPÉRER, ÊTRE SENSIBLE aux questions de l'art (domaines du socle 1,3,5)		4
Connaitre des œuvres de domaines et d'époques variées, en saisir le sens et l'intérêt	A	
Identifier les caractéristiques d'une œuvre	B	
Décrire les œuvres, en proposer une compréhension personnelle argumentée	C	

	1				2				3			4		
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	A	B	C
T1														
T2														
T3														

MI	INSUFFISANT	MF	FRAGILE	MS	SATISFAISANT	TBM	TRÈS SATISFAISANT
----	-------------	----	---------	----	--------------	-----	-------------------

L'élève **expérimente, produit, crée**. Le professeur varie les situations d'apprentissages, et d'expérimentations pour que l'élève acquière des savoirs liant pratiques et culture artistique.

L'élève **met en œuvre un projet individuel ou collectif**.
Il explore avec la pratique ;
Il construit un projet afin de gagner en autonomie.

Au cours de sa pratique, l'élève apprend à **s'exprimer et analyser son projet et celui de ses pairs**. Il est aussi amené à décrire et analyser des œuvres.

Enfin, il acquiert des notions et des **repères** chronologiques. Il apprend à se repérer dans l'espace et le temps. Il **s'ouvre au fait artistique** et aux questionnements de la société contemporaine.

Champs des pratiques plastiques

Différents médiums abordés :
dessin, peinture, sculpture, modelage, assemblage, collage, architecture, photographie, cinéma, vidéo, numérique
...

Au cycle 3 :
- le champ des pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales) ;
- le champ des pratiques tridimensionnelles (sculpturales et architecturales) ;
- le champ des pratiques de la photographie, de la vidéo et de la création numérique.






Au cycle 4 :
- le champ des pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales) ;
- le champ des pratiques tridimensionnelles (sculpturales et architecturales) ;
- le champ des pratiques de l'image fixe et animée (photographie et vidéo) ;
- le champ des pratiques de la création numérique (infographie, multimédia).

Évaluer

La refondation de l'école vise à diversifier l'évaluation pour éviter la « notation-sanction » et privilégier une approche valorisante, simple et accessible, qui soutient les progrès et motive les élèves.

Fonctions de l'évaluation (contrôle et accompagnement selon le moment et les données recueillies) :

- L'évaluation diagnostique identifie le niveau et les difficultés pour adapter l'enseignement ;
- L'évaluation formative aide à développer les compétences et réguler les apprentissages ;
- L'évaluation sommative mesure les acquis par différents moyens (notes, indicateurs).

Ressources d'accompagnement du programme d'arts plastiques au cycle 4 : l'évaluation en arts plastiques	
	<p><u>Fiche n° 1 : rappel des textes et dispositions réglementaires : conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques</u></p> <p>Cette fiche présente les dispositions réglementaires dans lesquelles s'exerce l'évaluation en arts plastiques : la mise en œuvre de bilans périodiques, l'introduction et la généralisation du principe du positionnement des élèves par niveaux de maîtrise des acquis, la correspondance entre niveaux de maîtrise des acquis par domaine du socle et points attribués dans le cadre du diplôme national du brevet (DNB), l'instauration d'un livret scolaire unique pour l'ensemble de la scolarité obligatoire (LSU), le suivi et de l'accompagnement des difficultés comme des réussites de l'élève. Elle rappelle les conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques.</p>
	<p><u>Fiche n° 2 : terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation</u></p> <p>Cette fiche apporte des éléments de définition sur l'évaluation issus de la pratique des disciplines et des sciences de l'éducation. Généraliste, cette partie permet de situer la dynamique de l'évaluation en arts plastiques, dans sa singularité et ses complémentarités, au regard de grandes évolutions de l'éducation comme de la réforme de la scolarité obligatoire.</p>
	<p><u>Fiche n° 3 : dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative (évaluation-bilan) en arts plastiques</u></p> <p>Cette fiche développe de manière spécifique, en les situant dans le contexte de la réforme de la scolarité obligatoire, les positions et les enjeux des arts plastiques en matière d'évaluation diagnostique, formative et sommative.</p>
	<p><u>Fiche n° 4 : contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle</u></p> <p>Cette fiche présente des contributions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle. Elle attire l'attention des professeurs sur les justes équilibres à trouver entre les apprentissages et le temps dédié à l'évaluation.</p>
	<p><u>Fiche n° 5 : les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques</u></p> <p>Cette fiche reprend des composantes de l'enseignement des arts plastiques dans la perspective de l'évaluation des apprentissages des élèves : la séquence comme une unité d'enseignement, les composantes plasticiennes, théoriques, culturelles d'une séquence d'arts plastiques, la conduite de l'évaluation à partir de l'observation des acquis des élèves dans quatre phases récurrentes d'une séquence (pratique plastique exploratoire, démarche de projet, regard sur les œuvres et les images), la structuration des bilans périodiques autour des attendus de fin de cycle, la formalisation des compétences travaillées au filtre de trois grands domaines de compétences artistiques en arts plastiques.</p>

La place de l'oral et de la verbalisation

La verbalisation est centrale en arts plastiques. Vous aurez à cœur d'aménager ces temps d'expressions orales au sein desquels l'élève apprendra à décrire, analyser, formuler une opinion, exprimer ses émotions, déconstruire des stéréotypes. S'exprimer va évidemment de pair avec la pratique d'une écoute active, la confrontation avec la parole de l'autre, la dialectique du débat et l'acceptation des autres sensibilités, en lien avec les enjeux de la séquence.

Pour approfondir la question : un DOSSIER Eduscol

« Au centre de la verbalisation, l'expression orale constitue un processus d'apprentissage incontournable dans les pédagogies contemporaines. L'enseignement des arts plastiques nourrit et favorise cette expression. Si la pratique artistique est fondamentale et centrale, elle s'accompagne d'une spécificité pédagogique : la verbalisation. Adossé sur la pratique plastique, l'oral est donc une pratique à part entière.

L'affichage des travaux réalisés par les élèves est l'occasion d'un bilan oral, un temps de travail et de réflexion appelé la verbalisation. Bien que collectif, il fonctionne sur la synergie des interventions individuelles des élèves. Ils réagissent en découvrant les travaux de leurs camarades, la diversité des compréhensions et des expressions qui s'en dégagent. Le professeur accompagne et anime ces temps d'échange, il les structure et fait converger les apports des élèves autour de notions d'apprentissages communes, mises en œuvre dans le/les dispositif(s) de sa séquence. » [Lire la suite](#)



Une série de 3 vidéos permet de comprendre les enjeux de l'entretien d'explicitation de Pierre Vermersch :

- [Comment est né l'entretien d'explicitation ?](#)
- [Les applications de l'entretien d'explicitation](#)
- [Originalité de l'entretien d'explicitation](#)

La place de l'écrit en arts plastiques

L'écrit occupe une place importante dans l'enseignement des arts plastiques, à la fois dans le contexte de la maîtrise des savoirs fondamentaux, et de l'expérience artistique de l'élève, tant au niveau de la réflexion que de l'analyse.

Le cahier d'arts plastiques est courant dans les classes, mais son utilisation diffère selon le niveau. Au collège ou au lycée, la forme, la fonction et l'importance de ce support pédagogique varient : s'appuie-t-on toujours dessus ? Quelles traces conserve-t-on et pour quel usage ?

Le carnet de travail au lycée : <https://arts-plastiques.ac-normandie.fr/?Le-carnet-de-travail>

Pour aller plus loin : [Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves:](#)

Construire une culture artistique

Depuis les premières formes d'expression plastique, jusqu'aux créations contemporaines les plus récentes, les œuvres d'art dans leur plus large diversité de médiums, d'époques et de cultures sont le constituant incontournable de l'enseignement des arts plastiques. Vous devez vous familiariser avec elles et en renouveler la connaissance.

Le patrimoine de proximité est également à faire découvrir aux élèves, en l'intégrant au parcours éducatif, artistique et culturel (PEAC), aux finalités définies par les programmes officiels. L'accès aux œuvres, qu'il soit virtuel ou physique, doit encourager une approche sensible et réfléchie de l'art.

Construire des repères

Les œuvres d'art servent de références aux professeurs d'arts plastiques et doivent être connues, actualisées et liées aux programmes. Elles permettent aux élèves de découvrir la création artistique, passée ou actuelle, de différentes cultures, dans un souci de diversité. Leur rencontre peut être virtuelle (galeries, vidéos, sites internet) ou réelle (mini galerie, livres, BD).

Le parcours d'histoire des arts vise à clarifier les connaissances attendues en fin d'année, à identifier les œuvres de référence pour structurer l'enseignement et à consolider la culture artistique par l'exploration de démarches variées.

Des sources à explorer :

Magazines, livres et bandes dessinées sur l'art, librement consultables en classe par vos élèves éveilleront leur curiosité, leur connaissance et enrichiront leur pratique.

Pour élargir vos références : <https://arts-plastiques.ac-normandie.fr/?Archive-lettres-EDU-NUM>

Un affichage explicite :

Organisé par notions, domaines et questionnements plasticiens plutôt que strictement chronologiquement, l'affichage est adapté aux besoins des élèves et à la volonté de l'enseignant. Flexible et évolutif, il favorise les classifications, rapprochements ou oppositions, permettant à l'enseignant d'évaluer la capacité des élèves à mobiliser leurs connaissances pour analyser.



Collaborer à la construction de compétences transversales

Les enseignements disciplinaires s'inscrivent dans le cadre plus large du projet d'établissement. À l'appui de leurs contenus spécifiques, tous contribuent pour les élèves à l'acquisition progressive du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. De nombreuses compétences transversales favorisent la collaboration entre enseignants, notamment dans le cadre de différents parcours et en particulier le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), mais aussi l'Accompagnement Personnalisé (AP) et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI).

Quatre parcours sont réalisés au cours de la scolarité en collège :

- [parcours avenir](#) ;
- [parcours d'éducation artistique et culturelle](#) ;
- [parcours citoyen](#) ;
- [parcours santé](#).

Pour s'informer : <https://eduscol.education.fr/676/les-parcours-educatifs-l-ecole-au-college-et-au-lycee>

Ces différents parcours constituent fréquemment l'ossature des projets d'établissement. Ils permettent de s'éloigner de la juxtaposition des enseignements pour tendre vers l'inscription de chacun dans un projet commun.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Dans les domaines des arts et du patrimoine, le parcours d'éducation artistique et culturelle articule trois piliers : fréquenter, pratiquer, s'approprier. Ces compétences sont abordées au travers des enseignements, des projets spécifiques et des actions éducatives. Temps scolaires, périscolaires et extrascolaires s'organisent et se structurent de façon complémentaire. Ils assurent la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle de l'école jusqu'au lycée.

Pour s'informer : <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-eac-7496>

Les compétences psychosociales

Les compétences psychosociales (CPS) désignent un ensemble d'aptitudes telles que l'empathie ou la régulation émotionnelle, permettant de faire face aux exigences quotidiennes et de favoriser l'intégration sociale. Leur développement s'avère particulièrement pertinent dans le contexte scolaire, où elles contribuent à la promotion de la santé, du bien-être ainsi qu'à la réussite éducative et sociale.

Pour plus d'informations : <https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psycho-sociales-chez-les-eleves>

Découvrir la visioconférence d'Isabelle Claverie

Quel rôle et quelle place accorder aux compétences psychosociales dans les situations effectives de cours en arts plastiques ?

The screenshot shows a video conference interface. On the left, there is a slide titled « On s'aide toujours entre nous » with a sub-header « Compétences sociales ». The slide content includes: « Education et didactique », « Les grâtes professionnelles et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchevêtrées », and a quote from Dominique Bucheton and Yves Soulez. A diagram shows a flow from « Compétences sociales » to « Interactions de tutelle » to « Processus d'échafaudage ». A central orange box defines « Le concept d'échafaudage désigne = toutes les formes d'aide que le maître s'efforce d'apporter aux élèves pour les aider à faire, à penser, à comprendre, à apprendre et à se développer sur tous les plans » (p. 36). Below this, it discusses the role of scaffolding in problem resolution, listing « TUTEUR STIMULATEUR PASSEUR » and explaining how a tutor restricts task complexity for the student. A small video window on the right shows a woman (Isabelle Claverie) in a blue top. At the bottom, a video player control bar shows the time 43:59 / 1:12:52 and other controls.

Co-construction culturelle et artistique

Le PEAC est pensé pour les élèves à l'échelle de l'établissement sur les quatre années passées au collège. Il s'inscrit parfois dans la continuité de ce qui a été construit dans les écoles du secteur. Il peut se décliner au quotidien des enseignements et dans le cadre de projets disciplinaires. Il s'appuie notamment sur la co-construction de projets, avec des partenaires : instances culturelles, collectivités territoriales et associations. Centrés sur les besoins de l'élève, ces projets doivent viser un objectif éducatif commun. La Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) au rectorat est un intermédiaire précieux pour la mise en relation avec des partenaires.

Pour découvrir la DAAC : <https://www.ac-normandie.fr/education-artistique-culturelle>

L'Accompagnement Personnalisé (AP)

L'accompagnement personnalisé concerne tous les élèves. Il permet un enseignement personnalisé qui répond à un diagnostic des besoins des élèves, et la mise en place de pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées. Les objectifs de l'AP visent différents objectifs :

- consolider la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- favoriser l'autonomie et l'acquisition de méthodes de travail,
- renforcer la culture générale.

Pour approfondir votre approche :

[L'accompagnement des collégiens](#)

[Pour une école inclusive](#)

[Repères pour mettre en œuvre la différenciation](#)

Pour connaître les dispositifs d'accompagnement : <https://www.ih2ef.gouv.fr/dispositifs-pedagogiques-concernant-les-collegiens>

Notes personnelles

